

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 15 juillet 2024 à 18H

Salle de réunion de Germigney

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	Exc
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	Exc
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Dominique Morel	P

Stéphane Ramaux est nommée secrétaire de séance.

1. Appel à partenariat Mutuelle des communes

Un appel à partenariat a été lancé afin d'accompagner la mise en place d'une mutuelle à tarif préférentiel pour les habitants du Val d'Amour. Avec l'évolution de la conjoncture, les mutuelles deviennent indispensables pour se faire rembourser les frais médicaux.

Sandra Hählen rappelle qu'un appel à partenariat a été proposé en conseil communautaire. 5 conditions étaient imposées :

- Simple rapide et immédiat : pas de limite d'âge, pas de questionnaire médical ni conditions de ressources ;
- Rapidité des remboursements, avec un délai de 72 h et un tiers payant dès l'adhésion ;
- La proximité avec la possibilité de rencontrer un conseiller, notamment au sein de France Services ;
- Une communication efficace et adaptée ;
- La participation à des actions de prévention.

3 organismes ont répondu :

- AESIO Mutuelle ;
- La Mutuelle Familiale ;
- Solimut.

Un tableau d'analyse a été construit à partir de ces propositions sur la base de 3 critères :

- Rapport entre qualité des garanties et tarifs proposés, offres claires et modulables, avantages annexes et actions de prévention pour 50% ;
- Engagement d'un gel des tarifs sur une période de 2 ans, un point conseil de proximité et une amplitude horaire adaptée pour 30% ;
- La disponibilité, les moyens déployés pour garantir une relation personnalisée et de proximité avec els assurés, la qualité de la communication pour 20%.

Les 3 candidats ont obtenu les notes suivantes :

- Aesio Mutuelle : 65/100 ;
- Solimut : 77/100 ;
- Mutuelle familiale : 85/100.

La mutuelle familiale sort en tête en termes de notation avec les tarifs suivants pour l'option de prise en charge la plus élevée :

- Un enfant : 28.40 € ;
- Jusqu' à 30 ans : 40.99 € ;
- Jusqu'à 70 ans : 73.38 € ;
- Au-delà de 71 ans : 98.24 €.

Stéphane Ramaux : Les tarifs proposés sont-ils bloqués ?

Dominique Morel : Non, les tarifs sont arrêtés sur 1 an.

Etienne Rougeaux : Les tarifs de prix de groupes sont plutôt bons.

Stéphane Ramaux : Quelle méthode de diffusion aux habitants est proposée ?

Dominique Morel : Une stratégie de communication était demandée dans l'appel à partenariat. La mutuelle familiale propose des réunions publiques dans les communes et une présentation en maison de retraite, etc... Des permanences auront lieu à France Services.

Sandra Hählen : Les jeunes souvent ne sont pas assurés.

Etienne Rougeaux : Fait part de son étonnement que dans la fonction publique territoriale on n'oblige toujours pas les agents à avoir une mutuelle.

Dominique Morel : La Mutuelle Familiale propose également un service après-vente en termes de partenariat et de relations avec la collectivité.

Stéphane Ramaux : Il faut une agence en proximité.

Le bureau à l'unanimité valide la candidature de la Mutuelle Familiale.

2. Modification organisation des services

Organigramme

Au bénéfice du départ de quelques collaborateurs, une modification de l'organigramme est proposée. Les principales modifications sont les suivantes :

- France Services et Espace de Vie Sociale sont rattachés au pôle Animation de la Vie Locale ;
- Réorganisation de quelques missions au sein du Service Attractivité et développement du territoire, dans l'objectif de redonner des possibilités de développement de projet sur les fonctions développement économique et touristique :
 - o Transfert des **tâches administratives** sur le poste d'assistant de direction : gestion du tiers lieux ;
 - o Transfert de **tâches liées à la communication** sur le service communication : magazine de destination ;
 - o Transfert de **gestion logistique** sur le pôle accompagnement en finances, ressources humaines et patrimoine : organisation de la gestion des Explor Games (recrutement RH, TPE, ...);
 - o Transfert de **l'organisation de la journée de la randonnée** sur l'espace de vie sociale (animation locale).

Ces modifications n'ont aucune incidence dans les responsabilités des vice-présidences.

Etienne Rougeaux : Ces modifications sont intéressantes dans la dimension transversale qu'elles peuvent apporter aux dossiers. C'est intéressant que les vice-présidents travaillent de manière transversale au sein des services. Il est par ailleurs important dans les recrutements de s'assurer que les futurs collaborateurs travaillent au service des élus et des habitants.

Sandra Hählen : Sur l'organigramme, qui aura en charge la mobilité ?

Rémi Gauthier : La fonction revient en direct à Elen Ledet dont c'est la spécialité.

Poste agent de maintenance

Nous constatons un besoin croissant d'interventions dans les bâtiments intercommunaux, du fait du vieillissement du parc. En parallèle, plusieurs communes font part également de besoins dans le domaine de la maintenance bâtiminaire. Sébastien Doublet a été recruté initialement sur des fonctions conjointes de maintenance bâtiminaire et informatique. Le second volet prend de plus en plus de temps, et certaines communes le sollicitent.

Philippe Brochet : Les bâtiments de la CCVA commencent effectivement à vieillir et nécessitent de la maintenance. On paye des entreprises pour intervenir, il faudrait voir ce que cela coûte

Alain Bigueur : Les bâtiments vieillissent effectivement et il y a beaucoup de choses à faire. Il y a des choses qui sont limitées : les extincteurs sont restés des années sans être contrôlés par exemple. Par rapport à Bel Air et au problème de chauffage, une analyse technique des bâtiments est nécessaire.

Stéphane Ramaux : Le profil de la personne à recruter est important.

Jean Baptiste Chevanne : Le recrutement sera compliqué. Il faut quelqu'un d'autonome et qui soit débrouillard. Les communes vont-elles réellement prendre le service ?

Stéphane Ramaux : Dans les compétences, il serait nécessaire qu'il y ait un volet électronique / électrique, notamment pour pouvoir échanger avec les installateurs de systèmes de chauffage. Ce point sera plus compliqué.

Etienne Rougeaux : On privilégie l'entretien des bâtiments de la CCVA

Stéphane Ramaux : il faut un système de convention avec les communes pour chaque mise à disposition, avec le coût.

Philippe Bochet : Pourquoi Sébastien va-t-il dans les communes pour l'informatique? Il faut limiter ce type d'interventions.

Rémi Gauthier : C'est souvent dans les communes pour lesquelles nous avons mis en place le « Pack adresse » en valdamour.com. Mais également pour de la petite maintenance informatique.

Philippe Brochet : Il faut dans ce cas-là sécuriser le pack en indiquant qu'il y a une mise en route d'environ 2 h comprises, mais qu'ensuite cela donne lieu à une facturation.

Le bureau est favorable à l'ouverture d'un poste d'agent de maintenance bâtiminaire.

Sandra Hählen : Y a-t-il toujours une équipe emplois verts ? il y a un souci d'entretien des espaces verts.

Rémi Gauthier : il est vrai que cette année l'entretien des espaces verts pose une vraie difficulté.

3. Avenant au marché de travaux du Presbytère de Ounans

Les travaux de rénovation du presbytère d'Ounans ont débuté le 16 mars 2024 pour se terminer en juin 2025.

L'entreprise BS Maçonnerie titulaire du Lot n°3 : Démolition Maçonnerie a transmis une demande d'avenant pour la réalisation de travaux complémentaires au marché, auquel le maître d'œuvre a donné un avis favorable.

Les travaux portent sur :

- L'augmentation de l'épaisseur des reprises en sous-œuvre car les murs sont moins stables que prévu, pour un montant de 3 460 € HT ;
- Le remplissage en béton armé du conduit d'une cheminée pour renforcer un mur intérieur et soutenir la dalle entre le RDC et le 1er étage, pour un montant de 1 696.14 € HT ;
- La reprise en béton de linteaux de portes intérieures initialement en bois pour permettre l'agrandissement des portes, pour un montant de 7 370.34 € HT ;

Soit un avenant d'un montant total de 12 526.48 € HT sur un lot attribué pour 328 873.53 € HT.

Il vous est proposé de valider cet avenant et d'autoriser le Président à le signer.

Le bureau après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 1 au Lot 3 Démolition Maçonnerie du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise BS Maçonnerie pour un montant de 12 526.48 € HT.

Etienne Rougeaux : Une visite du chantier aura lieu le mardi 17 septembre à 18H à laquelle seront invités les conseillers communautaires et les membres de la commission patrimoine.

4. DGD Médiathèques

L'Etat propose un concours particulier pour les bibliothèques intercommunales au titre de l'*Equipement mobilier et matériel*. Le Val d'Amour a besoin d'investir dans quelques équipements mobiliers et sollicite une aide financière de 50% au titre de la DGD.

Dépenses		Recettes	
	HT		HT
3 tours à mangas (ASLER)	2168,86 €	État - DRAC (DGD)	1639 €
1 bac BD adultes (DPC)	463,98 €	CCVA - Autofinancement	1640,54 €
1 bac albums jeunesse (BCI Eurobib)	646,70 €		
Total	3 279,54 €	Total	3 279,54 €

Le bureau valide la demande de DGD telle que présentée ci-dessus.

5. Examen de demandes de subventions

CRDA – Campagne de communication pour lutter contre les déchets dans la nature

Le monde agricole souhaite sensibiliser les populations aux risques pour le bétail liés aux déchets jetés en bord de route dans les pâtures notamment.

Le CRDA sollicite une aide financière du Val d'Amour au même titre que 6 autres EPCI pour installer des panneaux de sensibilisation en bords de routes. Le budget est de l'ordre de 10 000€ avec une demande d'aide financière des collectivités de 7 000€ et un autofinancement de 3 000€.

Stéphane Ramaux : Quelle sera la répartition des panneaux ?

Etienne Rougeaux : Ce point sera à traiter avec le CRDA

Le bureau valide une aide de 1000€. Les élus souhaitent bénéficier de 10 panneaux. 2 pourraient être mis sur la voie Grévy. L'installation devra se faire en coordination avec les services de la CCVA.

Compagnie Morula- Ateliers de danse décomplexée

La compagnie Morula sollicite une aide de 200€ pour la mise en place d'ateliers de danse sur le dernier trimestre 2024.

Le bureau valide l'attribution d'une aide financière de 200 €

Alain Bigueur souhaiterait pour 2025 que le montant de subventions non affectées soit à 0 au budget, ce qui réglerait les questions de délais des demandes transmises par les associations. Il faudra signifier à la compagnie le délai de demande pour 2025 afin de l'inscrire en direct au budget.

6. Questions diverses

Déploiement de la fibre

Le département propose un avenant à la convention signée initialement pour solder l'opération. Le solde dû par la communauté de communes est d'environ 134 000€ contre un peu plus de 200 000€ prévus à la convention initiale. Le solde peut être versé en 3 fois maximum.

Isolation des combles

La médiathèque de Bel Air et le Tiers Lieu sont concernés par l'isolation des combles conduites par le SDEC.

Pour la médiathèque de Bel Air, le montant des travaux est de 1 279,91€. Pour le tiers lieu, 2 245,89€.

Le SIDEC prend en charge la maîtrise d'œuvre, et propose une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Le bureau :

- Approuve la proposition de maîtrise d'œuvre déléguée au SIDEC
- Autorise le président à signer les conventions
- Prend acte du montant des travaux.

Divers

Les élus s'inquiètent du devenir d'AGATE Paysages qui semble en fâcheuse posture.

Un dépôt sauvage d'appareils électroménager est constaté sur le secteur de Mouchard.
Le problème est de plus en plus prégnant.

La commune de Mouchard a un dépôt de déchets verts ouvert pour la commune. Elle réfléchit à une solution sécurisée pour créer une compostière, et souhaite savoir si l'intercommunalité ou si les communes voisines seraient intéressées.

Le sujet sera abordé avec le président du SICTOM qui a la compétence.

Stéphane Ramaux : Ce type de plateforme nécessite un équipement technique spécifique.

Sandra Hählen : il s'agirait d'une compostière destinée exclusivement aux communes (et pas aux habitants)

Sur la colonne numéro 6 en forêt de Chaux, l'ONF donne la possibilité de mutualiser la vente en lots d'arbres très haut de gamme. Cette opération, même pour un seul arbre, est intéressante.

La séance est levée à 19h30

Etienne Rougeaux,

Président



Stéphane Ramaux

Secrétaire de séance



: